

Construction de 4 résidences dans le cadre du PAP « Centre de Merl »

3-9, rue Annette Schwall-Lacroix

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

le mercredi 27 septembre 2023 à 11.00 heures



© Banana Republic Office

promenade entre les deux bâtiments. Les logements disposent soit d'un balcon, soit d'une terrasse. La cage d'escalier intérieure de tous les bâtiments dispose de lumière du jour grâce à un large lanterneau au dernier étage.

Les résidences sont reliées entre-elles à travers un garage souterrain commun accessible par une rampe à une voie sous le lot 3. 47 emplacements de parkings y sont prévus ainsi que des emplacements pour vélos, des locaux techniques, des locaux accessoires et des caves.

Le concept énergétique

Les toits sont réalisés en toitures plates avec une végétalisation intensive. Des modules photovoltaïques solaires seront installés sur les toitures des lots 2, 4 et 5, alors que le toit du lot 3 sera équipé de panneaux solaires. Le système solaire thermique couvre en partie les besoins de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage. L'utilisation de panneaux photovoltaïques permet une production d'électricité renouvelable qui sera injectée intégralement dans le réseau. Les résidences auront une classe énergétique B-B.



© Banana Republic Office

Façades et matériaux

Les façades sont exécutées en plaquettes en briques (Klinkerriemchen). Les façades des lots 3-5 présentent des avant-corps et des retraits afin de créer une légère séparation entre le rez-de-chaussée et les étages standard. Par sa position en tant qu'accès au « Centre de Merl », le lot 2 est considéré comme un corps particulier. Il se distingue par sa géométrie propre sans séparations entre les étages et sa façade aura une autre teinte que les façades des lots 3-5.

Aménagements extérieurs

L'espace extérieur a été divisé en trois zones distinctes.

Le premier niveau donne sur la nouvelle rue Annette Schwall-Lacroix et répond aux exigences en matière de "servitude écologique".

Sur le deuxième niveau, les espaces publics verts et les terrasses privées des quatre volumes ont été planifiés. Le terrain doit être modelé à ce niveau. Le niveau de référence +0,00 m a été défini avec les lots 3-5. Le niveau de référence du lot 2 est de +2,13 m par rapport au niveau +0,00 m.

Au dernier niveau se trouve l'espace vert « privée ». Ici, le terrain d'origine n'a pas été modelé et devrait être couvert d'une végétation à base de fauchage extensif et des arbres fruitiers y seront plantés.



© SNHBM

PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Surface construite brute totale : 9 011 m²

Volume construit brut total : 34 482 m³

CHRONOLOGIE

13 mai 2022	Approbation CE du projet définitif
17 juin 2022	Approbation CC du projet définitif
10 octobre 2022	Autorisation de bâtir
01 février 2023	Début de chantier
27 septembre 2023	Pose de la 1 ^{re} pierre
Juin 2026	Fin de chantier

DEVIS ESTIMATIF

Le devis estimatif voté par le conseil communal en date du 17 juin 2022 se chiffre à **32 022 652,00** € (honoraires et taxes compris).

MAITRE D'OUVRAGE

Ville de Luxembourg – Direction Architecte – Service bâtiments

MAITRISE D'ŒUVRE

Maîtrise d'œuvre : SNHBM SA

CORPS DE METIERS

Entreprise générale :	SNHBM SA
Coordination Sécurité-Santé :	ARGEST
Gros oeuvre :	CDCL
Terrassement-forage :	LTS SARL - GEOFOR CONSTRUCTION SA